

Saint-Egrève

le journal

N° 243
FÉVRIER 2018

DOSSIER

CIRCULATION

Code de la rue : l'espace public partagé !



| Extraits du discours des vœux du Maire à la population



Le Maire de Saint-Egrève, Daniel Boisset, après avoir décliné les changements dans l'organisation du Conseil Municipal liés à l'élection de Catherine Kamowski en tant que députée de la 5^e circonscription de l'Isère, a prononcé son premier discours des vœux à la population face au public de l'Espace Robert Fiat. Extraits.

Saint-Egrève évolue pour s'adapter aux nouveaux arrivants tout en préservant son cadre de vie. Si aujourd'hui de nouvelles constructions naissent et en particulier le long de l'axe du tramway, c'est parce que notre ville attire. Saint-Egrève n'est pas une exception dans l'agglomération et nous avons le devoir d'une solidarité en matière de logements et en particulier dans le logement social. **Alors accueillir oui, mais de manière raisonnée.** Pour cela, nous sommes vigilants sur le lien entre l'habitat existant et celui à venir dans le cadre de réglementations telles que le Plan Local d'Urbanisme. A partir du moment où une demande de construction répond aux règles nous ne pouvons nous opposer à sa réalisation.

J'entends parfois : Mais pourquoi ne rachetez-vous pas les terrains mis en vente ? Je réponds alors : avec quel argent ? Celui de la ville, donc le vôtre et pour faire quoi ? Un parc public qui demandera de l'entretien et donc des frais supplémentaires ? Saint-Egrève se développe et c'est bien naturel. Ce serait l'inverse qui serait désolant.

LOGEMENT SOCIAL

Le logement social aujourd'hui est diffus et permet souvent à des Saint-Egrévois de rester ici. Il s'inscrit dans un parcours de vie : Nous sommes jeunes et nous venons de quitter le foyer parental. Nous sommes un couple et nous nous séparons. Nous sommes des seniors qui ne pouvons plus entretenir notre maison... le logement social sera peut-être une solution.

Vous l'avez compris, bien souvent son ambition est de permettre à des Saint-Egrévois d'avoir un logement adapté à leur situation du moment.

POLICE / SECURITE

Nous avons choisi de développer un réseau de vidéo-protection, un paramètre parmi d'autres pour garantir la sérénité des citoyens. Il permettra de dire qu'à Saint-Egrève nous ne laissons pas les délinquants œuvrer impunément et il permettra aux enquêtes des taux de résolution plus importants. L'investissement dans une centaine de caméras est conséquent mais c'est le prix pour assurer la tranquillité des habitants. **La Ville a choisi de mettre des moyens humains supplémentaires** et cette année **la police municipale passera de six à huit agents** en collaboration avec la commune de Fontanil-Cornillon. Je salue le travail de la police municipale qui est là pour permettre à chacun de vivre dans une société apaisée. Ce travail n'est pas toujours compris, à Saint-Egrève comme ailleurs et je le regrette.

BIBLIOTHEQUE

Je m'y suis engagé, le livre continuera d'être présent à Fiancey et à Rochepleine. Pourquoi ne le serait-il que dans ces deux quartiers ? Promouvoir la lecture est essentiel et je suis persuadé que vous partagez tous ce point de vue. Nous nous sommes donnés au moins deux ans pour réfléchir ensemble à la présence du livre dans Saint-Egrève et à l'orientation sociale et culturelle que nous voulons donner aux lieux de Fiancey et de Rochepleine. Définitivement, je ne serai pas le fossoyeur du livre, bien au contraire ! Notre travail passe par la concertation. **Pour la future médiathèque du XXI^e siècle, nous avons fait le choix d'interroger les utilisateurs.** Nous voulons permettre l'accès à la culture au plus grand nombre, dans l'esprit de ce que nous avons réalisé à La Vence Scène.

ECOLE BARNAVE

ET RYTHMES SCOLAIRES

La Ville investit également dans nos six groupes scolaires. Après le plan numérique, **l'école Barnave va ainsi connaître un chantier d'importance pour lui rendre une nouvelle jeunesse.** Si le choix a été fait de ne pas démolir pour reconstruire, c'est pour ne pas abaisser sa capacité d'accueil. Enseignants comme parents ont partagé ce choix.

L'enfance est une priorité pour notre municipalité. En 2013 lorsque le Gouvernement avait mis en place la semaine de quatre jours et demi, nous avions avec les services, les enseignants et les parents, proposé des activités de qualité aux enfants. Cela avait pris du temps, nécessité l'engagement de tous et eu un coût conséquent. Car oui, la semaine de 4,5 jours coûte plus cher à la ville que celle de 4 jours. Mais cela n'a jamais été un critère de décision.

Le nouveau gouvernement propose aux communes qui ont eu des difficultés à mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires de pouvoir déroger à la règle des 4,5 jours. Avec les parents et les enseignants nous nous sommes interrogés sur la meilleure formule. Cette réflexion a pris toute la fin d'année 2017 avec au centre l'intérêt de l'enfant. Les spécialistes de la question et en premier le ministère de L'Education Nationale, sont formels : la France connaît une trop importante concentration de son enseignement sur un nombre de jours limités. Ainsi tout étalement du temps d'enseignement aura des effets bénéfiques et en particulier sur l'enfant en difficulté d'apprentissage. **Notre choix a donc été fait avec pour seul critère l'intérêt de l'enfant. Nous maintiendrons donc la semaine de 4 jours et demi.**

sommaire n°243

POLE PETITE ENFANCE / PISCINE DU SIVOM

Nous nous étions engagés à livrer un nouvel équipement de petite enfance et le pôle de Fiancey répondra à cette attente. Vous avez pu le voir sortir de terre, il est en phase de finitions. Il permettra de proposer aux familles de nouvelles places de crèche et une nouvelle ludothèque.

A côté débiteront ensuite les travaux de la nouvelle piscine intercommunale. Si le dossier est porté par le SIVOM du Néron, l'emplacement retenu est à Saint-Egrève. Je salue à cette occasion le président du SIVOM Pierre Faure, maire de Quaix en Chartreuse. Je n'oublie pas non plus la participation du Département et de l'Etat. Reste que le SIVOM et la Ville de Saint-Egrève sont dans l'attente et l'espoir d'une subvention de la Métropole pour cet équipement de sport et de loisirs qu'est la future piscine intercommunale et je peux le dire aussi finalement d'agglomération.

Avec le nouveau centre aquatique, nous aurons un équipement dont chacun pourra profiter tout au long de l'année et pour lequel l'USSE nous a accompagnés dans le montage du cahier des charges afin de répondre au mieux à leurs attentes en matière de compétitions sportives.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Je salue l'ensemble des associations qui sont les vitrines de la richesse humaine et de l'attractivité de la ville. La municipalité les soutient avec des subventions et des équipements. **Notre ville de 16 000 habitants est structurée comme une ville de 20 000 avec ses gymnases, ses terrains de sport, ses salles et l'ensemble des moyens mis à la disposition des sportifs et des associations.** Après la future piscine, je pourrais vous parler de la rénovation des tribunes Jean Balestas. Là encore l'accent est mis sur les moyens qui vont permettre à nos clubs de bénéficier de bonnes conditions pour la pratique de leur activité.

LA METROPOLE

Partenaire essentiel au quotidien, la Métro a quitté le statut de communauté d'agglomération pour devenir une Métropole (en 2015). Les compétences de cette collectivité se sont élargies afin de permettre à un demi-million d'habitants de bénéficier d'une cohérence technique et d'une puissance économique relevée. Je pense à Vence Ecoparc, aux ex-terrains ETAMAT ou à Cap 38 pour ne citer qu'elles.

Ces transferts ont parfois pris du temps. Mais le temps fera son œuvre et la volonté de réussir va contribuer très rapidement à corriger les impairs des débuts. **Une métropole forte permettra une ville forte et vice-versa. Le travail doit être un partenariat qui permettra d'optimiser les coûts et le service aux habitants.**

Je salue à cette occasion le travail des agents métropolitains en lien avec nos services municipaux qui sont une interface essentielle et de proximité.

LA SANTE FINANCIERE

Le nerf de la guerre.

Tout cela ne serait pas réalisable sans la volonté et les moyens. La volonté, toute l'équipe municipale n'en manque pas et travaille sur des projets qui bénéficieront à l'ensemble des Saint-Egrévois avec le sens de l'intérêt commun.

Ensuite les moyens. Je salue le travail des services municipaux qui sont les partenaires permanents des élus dans les actions menées. Les moyens sont aussi les finances. Sans des finances saines, pas de projets sauf à s'endetter et à faire peser les charges sur les Saint-Egrévois de demain. Régulièrement soulignée par la Cour Régionale des Comptes, la bonne santé financière de Saint-Egrève permet d'investir durablement pour les Saint-Egrévois.

Nous continuerons à investir à bon escient, maintenir les coûts, être transparent sur la relation quotidienne que nous avons avec vous et surtout faire en sorte d'avoir une priorité : le bien-être des Saint-Egrévois dans une ville sereine et apaisée.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de la ville une excellente année 2018.

4-9 | les actualités

On est les champions !

Musik'n D'jeuns : le labo passe à l'électro

Coup de pouce aux entreprises

Entresol solidaire



I la Ville | 0- | I

Population

Saint-Egrévois, qui êtes-vous vraiment ?

Vie scolaire

Nouvelle jeunesse pour l'école Barnave



I Dossier | 2- | 5

Circulation

Code de la rue : l'espace public partagé

I les loisirs | 6- | 9

Focus

A vous de voir : la culture dans tous ses états

Evénement

Eric Margery sans frontières



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : février 2018
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de la Communication/Rédacteur en chef : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication
Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



On est les **champions** !



Yohann, candidat victorieux à Questions pour un Champion

Une affaire de famille

Les jeux télévisés sont pour Yohann Micoud, une affaire de famille. Avant d'être vainqueur de Questions pour un champion il en était téléspectateur aux côtés de sa grand-mère. "C'est un bon souvenir. Ma mère aussi apprécie ces programmes et nous prenons plaisir à en regarder certains ensemble", confie le jeune homme.

"A 17 ans, j'ai quitté ma province, bien décidé à conquérir Paris. Saint-Egrévois, en terminal à "Champo" filière sciences de l'ingénieur, je me suis rendu dans les studios de France 3. Là, en décembre dernier, j'ai décroché le titre de champion de France des lycées au jeu télévisé "Questions pour un champion", je suis... je suis..." Yohann Micoud ! Féru d'histoire et curieux de nature, le jeune Saint-Egrévois qui s'est distingué par sa culture générale lors de la finale du jeu télévisé animé par Simon Etienne, s'est lancé dans l'aventure télévisuelle en septembre dernier. "En début d'année, on a appris que le lycée avait été sélectionné par la production pour participer à ce grand final. Encouragé par des amis, je me suis inscrit au dernier moment", se souvient le

jeune homme qui a vécu une expérience exceptionnelle. Il détaille phase après phase le déroulement de son odyssée de la première sélection organisée au lycée où environ 80 candidats ont postulé, à son sacre de "champion junior" à Paris. Si les émissions ont été diffusées entre Noël et le Jour de l'an, elles ont été enregistrées sur une seule journée le 8 décembre. "C'était intense. A la fois stressant mais très intéressant de voir l'envers du décor. La production a été très sympa on a tous été très bien accueillis et nous avons pu faire connaissance avec les autres candidats". Après avoir été sacré champion de Champollion, il s'est imposé en finale face à ses concurrents de Toulouse, Bordeaux, Beauvais et Saint-Nazaire. ■

2 C'est le nombre de Saint-Egrévois qui ont participé aux finales de "Questions pour un champion" cette année puisque Naomi, amie d'enfance de Yohann Micoud, faisait elle aussi partie de l'équipe grenobloise.

Inscriptions **scolaires**



Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2015 et les demandes de dérogation à la carte scolaire sont ouvertes du 26 février au 29 mars. Des permanences sont organisées en mairie, au service scolaire éducation, les lundis de 13h30 à 18h, les jeudis de 8h30 à 12h et de 16h à 18h (possibilité de prendre rendez-vous entre 18h et 19h) ainsi que le mercredi 31 mars de 13h30 à 17h30.

A noter : pour le passage en CP, un courrier sera adressé aux familles avec un coupon-réponse à retourner au service scolaire éducation. ■



Patio : objectif... vacances !



Le Pôle Jeunesse fait bouger les vacances !

C'est fou comme le temps passe. Les congés de fin d'année tout juste terminés, voilà déjà les vacances d'hiver qui se profilent à l'horizon. Et pour le remplir cet horizon, le Pôle Jeunesse a mis en place une série d'animations et de sorties qui devraient combler les attentes des plus exigeants. Ski, luge, rando raquettes... si les traditionnelles activités hivernales sont proposées, certaines nouveautés plus décalées sont aussi au programme. Ainsi, alors que les plus aventureux pourront profiter de deux sorties d'initiation à la plongée sous-marine, les plus frileux pourront s'affronter lors d'un tournoi de jeux vidéo dans le cadre d'un atelier numérique sur les dangers d'Internet... ■

Zapping du mois

JANVIER

Samedi
20



Les Kids United à La Vence Scène

“On écrit sur les murs”, “Les lacs du Connemara”... Les reprises des Kids United ont résonné à La Vence Scène lors d’un concert privé offert aux enfants et aux familles de l’école Tabarly, des Abrets. Le sésame pour cet événement, les spectateurs l’ont gagné grâce à un concours organisé à la rentrée des classes par Carrefour et M6 en association avec le groupe de chanteurs formé en 2015 à l’occasion d’une campagne de l’UNICEF.

Musik’n D’jeuns : le labo passe à l’électro

Lancé l’an dernier par L’Unisson et Fonta-Musique, l’école de musique du Fontanil, le Labo Musik’n D’jeuns est une expérience musicale qui invite les musiciens amateurs de 12 à 20 ans à participer à un stage intensif de musique avec une équipe de professionnels qui les accompagne pour un concert “live”. Pour sa troisième session, le Labo propose bien évidemment de participer à trois jours de stage (du 31 mars au 2 avril) pour préparer un concert. Mais nouveauté de l’année, ce coaching musical assuré par des musiciens professionnels est assorti d’un stage de Musique Assistée par Ordinateur (les 9, 16 et 30 mars) animé par Nikitch ainsi que par un atelier d’initiation à la prise de son (le 9 mars, le 27 avril ou le 25 mai). ■

En savoir + : 04 76 75 48 63 - ecolemusique@mairie-st-egreve.fr



Fête de la Paix cherche volontaires

Pour la Fête Nationale 2018 et le centenaire de la fin de la Grande Guerre, Saint-Egrève prépare une fête internationale de la Paix à laquelle des délégations des villes jumelées ont été conviées. Pour recevoir ces hôtes de marque dans les meilleures conditions, la municipalité cherche des familles qui pourraient héberger des membres de ces délégations le temps de leur visite. Pour en savoir + et se faire connaître : 04 76 56 53 13.

Education : la semaine reste à 4,5 jours



La qualité de l’apprentissage au cœur des réflexions sur les temps scolaires

Après avoir pris le temps de la réflexion, la Ville a fait part au directeur académique des services de l’Education nationale (DASEN) de son souhait de ne pas déroger à la règle de la semaine de quatre jours et demi pour les enfants des groupes scolaires publics. Ce choix de conserver l’organisation mise en place en septembre 2013 lors de la réforme des rythmes scolaires décidée par le Gouvernement a été fait en fonction de différents critères objectifs rappelés dans un courrier adressé à l’ensemble des parents. Il doit encore être validé par l’Education nationale qui étudie le dossier que lui a fait parvenir la Ville. Celui-ci

reprend la démarche communale et indique que Saint-Egrève s’est notamment appuyée sur les “grands principes issus des études scientifiques qui ont mené à la réforme de 2013 : favoriser les apprentissages le matin ; répartir les enseignements avec moins d’heures sur plusieurs jours ; adopter une régularité dans les rythmes de l’enfant et une continuité dans les enseignements ; lutter contre les inégalités croissantes en accentuant la présence des élèves les plus fragiles sur des temps de classe mieux répartis”. Des arguments qui ont été évoqués lors de la conférence de la psychologue du CNRS Christine Cannard du 25 janvier dernier. ■

162 c’est avec la semaine de 4,5 jours, le nombre de jours d’école que doivent suivre les enfants français (contre 180 en moyenne pour les autres pays de l’OCDE). Avant la mise en place de cette réforme et des 36 mercredis matin travaillés, les enfants étudiaient le même nombre d’heures sur seulement 144 jours.

Du nouveau au CHAI

Début d'année chargé en actualité pour le Centre Hospitalier Alpes Isère. En effet, alors que Véronique Bourrachot (notre photo) est, depuis janvier, la nouvelle directrice à plein temps du CHAI de Saint-Egrève, un nouveau gymnase a en outre été inauguré officiellement et 2018 promet encore bien des nouveautés... ■



La MEEN motive ses troupes !

“Motivés, Emplois Gagnés !” tel est le crédo de la MEEN qui lance un nouveau parcours pour accompagner les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. L'idée de cette action est de proposer un parcours de quatre séances de deux heures co-animées par Charlotte Fouda, formatrice en psychologie positive et une conseillère emploi formation à toute personne en recherche d'un nouveau travail afin d'aider à dynamiser son projet professionnel. Des “premiers pas” au “grand saut” en passant par des séances dédiées à apprendre à “s'équiper” et à “mobiliser ses forces”, ce parcours se décline sur quatre lundis. Si le premier a été lancé le 15 janvier dernier, un deuxième est programmé à partir du 16 avril prochain et un troisième sera mis en place à compter du 24 septembre.

En savoir + : 04 76 13 18 05. mail : contact@meen-neron.com

Zapping du mois

JANVIER

Mercredi

24



Vœux au monde économique

Près de cent personnes se sont retrouvées en mairie à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire au monde économique. Chefs d'entreprise, entrepreneurs, commerçants et autres professionnels locaux sont venus rencontrer Daniel Boisset et les élus du Conseil Municipal afin d'échanger, de manière conviviale, sur les atouts et les grands enjeux du territoire en matière d'économie locale.

3 Après la Salad'rit et Au Bureau, Ayako Sushi, la 3^e enseigne du pôle restauration de l'ex-ETAMAT (qui en comptera 6), devrait ouvrir ses portes le 14 février prochain.

Freedom fitness : 10 ans de croissance



Fabrice Gargi, le fondateur de Freedom fitness

Entretien, (re)mise en forme, coquetterie, entraînements spécifiques ou “gonflette”, les raisons pour se rendre en salle de sports sont multiples. Et les manières de “consommer” les exercices tout aussi variées. Depuis 10 ans maintenant, Freedom Fitness, la salle de sport de la rue des Glaireaux, propose aux adeptes de la fonte des entraînements en libre accès

24h sur 24, sept jours sur sept et 365 jours par an. Le concept développé par le Saint-Egrévois Fabrice Gargi semble séduire puisque depuis son ouverture en 2008 l'enseigne de sport s'est non seulement agrandie à Saint-Egrève mais a aussi essaimé dans toute l'agglomération. En effet, huit salles, dont deux “franchisées”, aux couleurs de la marque saint-égrévoise pro-

posent désormais aux adeptes de la culture physique en libre accès en travaillant sur des machines équipées de coachs virtuels. “L'idée c'est de permettre à chacun de pratiquer une activité à l'heure qui lui convient le mieux”, explique le Saint-Egrévois qui travaille actuellement à exporter son entreprise dans des villes plus rurales. “C'est une stratégie de développement

et de consolidation de notre activité. J'espère installer des salles de taille moyenne 400 à 600 m² qui correspondent à un service qui n'existe pas dans ces secteurs”, continue Fabrice Gargi qui parallèlement soigne l'image de ses salles en s'impliquant dans le sport local.

“Je mène des actions de sponsoring notamment avec les équipes de rugby des communes où nous sommes implantés et les membres des clubs sportifs de la ville ont droit à des remises sur leurs abonnements. Ces partenariats avec les associations locales me semblent naturels”, confie le rugbyman qui joue encore avec les Galochards du RCCN.

A noter, pour fêter le dixième anniversaire, Fabrice Gargi annonce que pour l'occasion “un gros événement avec de nombreux invités”, va se dérouler à Saint-Egrève le 26 avril prochain... Affaire à suivre donc. ■

Solidarités : le verger partagé va sortir de terre

C'est parti ! Un noyau dur d'une dizaine de Saint-Egrévois s'est constitué autour du projet de verger partagé proposé par la Ville et porté par la Maison des Solidarités et des Familles et le centre technique municipal. Ainsi, l'un des projets les plus originaux de 2018 va le 15 février à 9h prendre racine à Rochepleine sur un terrain de 1800 m² en face des jardins familiaux et de la gendarmerie. "A terme, le groupe de Saint-Egrévois va y faire pousser un verger qui devrait compter une soixantaine de plans", explique Virginie Guiol coordinatrice de la MSF qui indique que "pour définir l'organisation du site nous avons été appuyés par l'association des Croqueurs de pommes. Pour commencer, en février



Le verger partagé s'inscrit dans le plan "1000 arbres" dont l'objectif est de développer significativement le patrimoine arboré de Saint-Egrève durant le mandat.

mars, nous allons planter une quinzaine d'arbres. Des cerisiers, des pommiers, des poiriers que nous allons choisir sur catalogue. Parallèlement, nous allons planter des portes-greffes et essayer de faire pousser des variétés plus originales tout en nous initiant aux techniques nécessaires pour faire pousser des fruits et les transformer". "L'idée est d'associer

les habitants au développement d'un verger pédagogique car nous souhaitons qu'y soient plantées des variétés de fruitiers anciennes voire rares" détaillait Catherine

Haddad, la première adjointe au moment du lancement de ce dossier auquel un investissement d'environ 3000€ est déjà consacré. ■

Zapping du mois

JANVIER

Jeudi
18



Handicap : une mallette découverte

En ce moment, dans les accueils périscolaires de Saint-Egrève, une mallette de sensibilisation aux handicaps est utilisée par les animateurs. Elle permet, grâce à quelques activités ludiques, de présenter aux enfants différents aspects de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap atteintes de surdité ou de cécité...

Informatique senior : on se connecte !



Depuis 2012, l'atelier reçoit environ 35 personnes par an.

Si les plus jeunes sont nés avec une souris dans les mains, les seniors eux ont parfois quelques difficultés à se confronter aux outils numériques. Pour les aider à apprendre à dompter un ordinateur, Anne-Marie Plasse et cinq bénévoles proposent aux plus de 60 ans, en partenariat avec le CCAS de la ville, des initiations individuelles gratuites. Dispensées dans les locaux de la Maison des Solidarités et des Familles, ces forma-

tions comptent quatre séances d'1h30 sur autant de semaines complétées par une éventuelle séance d'approfondissement en fin d'année. Pour participer à ces cours, mieux vaut "disposer de son propre PC". Si les cours se remplissent extrêmement vite de sexagénaires 2.0, l'association est actuellement en recherche de formateurs bénévoles. ■

En savoir + : 04 76 56 05 40.

Décès de Paule Duport

C'est avec tristesse que Saint-Egrève a appris le décès de Paule Duport le 29 décembre dernier à l'âge de 90 ans. Médecin qui a longtemps exercé en milieu scolaire, elle fut première adjointe au maire de Saint-Egrève de 1983 à 1995. Chargée de la communication de 1983 à 1989, elle a ensuite été en charge de l'urbanisme de 1989 à 1995. Députée européenne de 1981 à 1984, elle était la veuve de Paul Duport, décédé lui en 2014 et qui pour sa part fut premier adjoint au maire de 1977 à 1983. ■



Coup de pouce aux entreprises

Avis aux professionnels : La Métro a mis en place un dispositif pour aider les entreprises à financer l'achat de véhicules de livraison moins polluants. Entre 1 500 et 13 000 euros peuvent ainsi être alloués aux sociétés de moins de 250 salariés pour les aider à s'équiper de véhicules électriques, à hydrogène ou roulant au gaz naturel. Ce coup de pouce métropolitain s'inscrit dans le cadre du développement des zones à circulation restreinte (ZCR) sur le territoire. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, une ZCR a déjà été mise en place sur le périmètre du centre-ville élargi de Grenoble, au nord des grands boulevards, où se concentrent un quart des livraisons de l'agglomération et une autre, qui ne concernera que les véhicules des professionnels sera créée dans les secteurs d'activités de Saint-Egrève en janvier 2019. Afin d'anticiper la

création de ce secteur qui sera interdit aux véhicules utilitaires légers mis en circulation avant le 30 septembre 1997 et aux poids lourds mis en circulation avant le 30 septembre 2001, la Métropole accompagne donc financièrement les profession-

nels tout au long de 2018. Pour mémoire, les véhicules de transport de marchandises représenteraient 36 % des émissions totales de particules fines dans le secteur des transports et 47 % des émissions de NOx (oxydes d'azote). Des

émissions particulièrement nocives puisqu'elles favorisent les maladies cardio-vasculaires et respiratoires. ■

En savoir + : 04 57 38 50 39
commerce.artisanat@lametro.fr



Des aides à l'achat de véhicules professionnels "propres" sont mises en place

Liens pratiques :



DÉCHÈTERIES : depuis le 2 janvier, les 22 déchèteries métropolitaines affichent un horaire unique d'ouverture, afin d'harmoniser le niveau de service sur l'ensemble du territoire. A Saint-Egrève, elle ouvre donc du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 toute l'année

Je plaque ma caisse !

Initiative originale, le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun), l'agence Métromobilité et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ont lancé le dispositif "je plaque ma caisse". Objectif : contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air par la réduction de l'usage des véhicules les plus polluants. L'idée est d'apporter à plus de 1 000 automobilistes dont le véhicule a un certificat qualité de l'air de niveau 4 ou 5, ou non classé, des solutions de déplacement alternatives à l'automobile efficaces et personnalisées. Les volontaires directement concernés par les restrictions de circulation lors des pics de pollution, reçoivent donc des conseils, des formations et un accompagnement personnalisé en contrepartie d'un engagement de réduction d'usage du véhicule.
En savoir + : www.jeplaquemacaisse.com

La SEMITAG recrute

L'exploitant du réseau TAG (transports en commun de l'agglomération grenobloise) a annoncé un recrutement massif de conducteurs en 2018. La SEMITAG recherche en effet 80 nouveaux conducteurs en CDI pour ses cinq lignes de tramway et ses 47 lignes de bus. Cela représente près de 10% de son effectif de conduite. Pour mémoire, la SEMITAG compte 1400 salariés et est le cinquième employeur du bassin grenoblois. ■

En savoir + :
tag.fr/recrutement



88 millions de voyages sont réalisés chaque année sur les lignes de la SEMITAG

Entresol **solidaire** !

Ça bouge à la Maison des Solidarités et des Familles. En effet, si en surface tout paraît paisible, au niveau inférieur, qui accueillait jusqu'à il y a peu la section ski nordique de l'USSE, une salle de musique et toujours le Secours Populaire, c'est un grand bouleversement qui est en marche. La Ville vient d'y débiter des travaux pour accueillir les activités solidaires du Secours Populaire.

“Les travaux seront menés en deux temps afin de permettre au Secours Populaire de continuer ses activités durant le chantier qui devrait durer six mois environ”, explique-t-on au bureau d'étude de Saint-Egrève qui suit la réorganisation du site. Au terme de ces travaux, le Secours

Populaire pourra installer son vestiaire de la solidarité dans l'ancien espace de 138 m² dédié à la pratique musicale. L'association bénéficiera d'un local de stockage et d'un bureau tandis que les locaux laissés libres permettront la création d'une épicerie solidaire. Cette dernière, qui permettra aux personnes bénéficiant de l'aide alimentaire de se procurer des denrées à des coûts préférentiels, devrait ouvrir ses nouveaux locaux de 155 m² d'ici au mois de juin prochain. Le chantier est aussi l'occasion de mettre aux normes d'accessibilité les équipements sanitaires de cet entresol et d'y aménager une tisanerie. Pour faciliter l'accès à ces locaux, la Ville remanie les



Pendant les travaux, le vestiaire de la solidarité est accessible par l'entrée principale de la MSF

rampes extérieures qui y mènent en supprimant notamment une encombrante jardinière ce qui permettra la création d'une

place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Saint-Egrève consacre 160 000€ à ce projet. ■

368 C'est le nombre d'arbres et d'arbustes qui vont être plantés dans le cimetière de La Monta dans le cadre des aménagements paysagers actuellement réalisés par la Ville

PLANTATIONS : dans le parc Marius Camet, le secteur des espaces verts de la Ville va prochainement planter des arbustes afin d'y créer un jardin des senteurs et doit aussi planter quatre gros arbres au niveau de l'ancien parking

VANDALISME : endommagée par des actes de vandalisme, la tyrolienne du parc de Fiancéy a été fermée mi-janvier par les services de la Ville. Son assise et son roulement doivent être réparés, elle sera inaccessible jusqu'en mars prochain. Le jeu voisin, lui-aussi dégradé, est temporairement fermé

Zapping du mois

JANVIER

Lundi
15



Une entrée arborée

Ce sont environ 70 arbres et grands arbustes qui ont été plantés par la Ville au niveau du Carrefour des deux massifs entre les fêtes de fin d'année et le début de 2018. A l'angle de l'avenue de l'Europe, de la rue des Abattoirs et de celle de la Biolle, Saint-Egrève a en effet arboré l'entrée nord-ouest de l'agglomération pour doter le secteur d'un îlot de verdure qui sera prochainement inauguré avec le reste du secteur...

Végétalisation à Fiancéy

Entre le Pôle Enfance et l'emprise de la future piscine de Fiancéy Prédieu, la Ville va réaliser des travaux d'aménagement paysager d'ampleur. Dans les semaines qui viennent, différents intervenants dont le centre technique municipal vont transformer le terrain enherbé en une zone qui fera la part belle aux plantes hydromorphes. En tout, 6000 m² de surface vont être aménagés “175 arbres vont être plantés dans ce périmètre dont 22 à proximité immédiate du Pôle Enfance”, explique-t-on au secteur des espaces verts. Deux bassins vont être créés dans le terrain afin de rapprocher la nappe phréatique de la surface. Cela permettra d'y développer une végétation typique des zones humides. Végétation qui sera mise en valeur notamment par une promenade piétonne qui passera par une passerelle lancée au milieu de la plus grande des deux dépressions dans lesquelles roseaux et autres plantes aimant l'humidité seront plantées.

STATIONNEMENT : 13 places de stationnement pour le Pôle Enfance seront créées en bordure de la RD 1075

Population

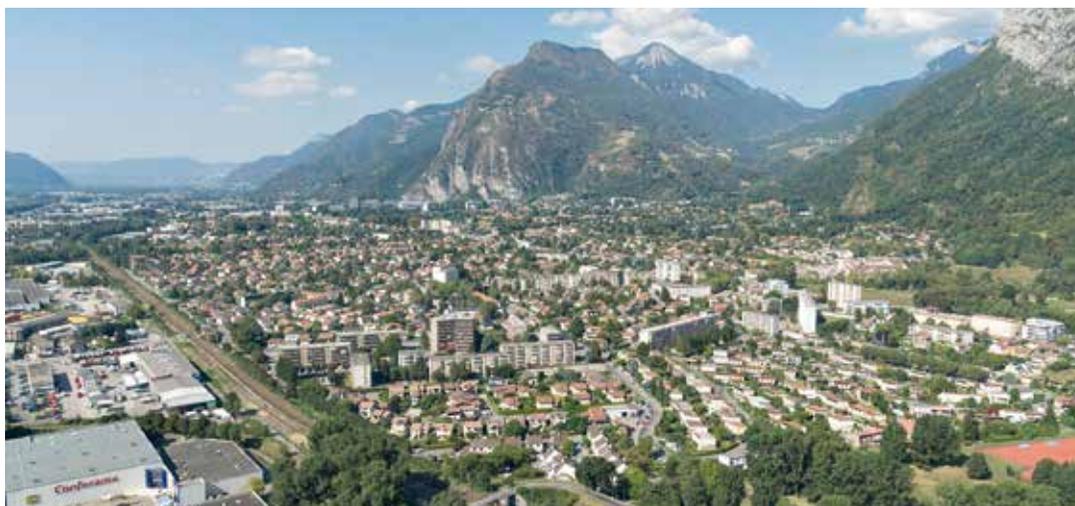
Saint-Egrévois, qui êtes-vous vraiment ?

Alors que se poursuit jusqu'au 24 février la campagne de recensement 2018, l'INSEE a publié les dernières mises à jour de ses chiffres concernant la population française. L'occasion de faire un petit point sur la composition démographique de Saint-Egrève...

Le début de l'année est marqué par la remise à jour des données produites par l'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques. Et comme à chaque fois, ces kilomètres de tableaux permettent de se faire une idée précise de la population française en générale (estimée à 67,12 millions de personnes) et de celle des 35 357 autres communes dont Saint-Egrève fait également partie. Ainsi, très officiellement la Ville compte désormais une population municipale de 15 738 Saint-Egrévois auxquels il faut ajouter 291 habitants "comptés à part" (qui sont toujours Saint-Egrévois mais qui sont partis faire leurs études dans une autre ville par exemple), ce qui porte la population totale de la Ville à 16 029.

Portrait express

Saint-Egrève a une population plutôt féminine puisque les femmes y sont représentées à hauteur de 52%. Signe de son dynamisme et de l'attractivité



16 000 Saint-Egrévois environ vivent ici...

locale, 44% des habitants de la commune ont moins de 45 ans mais les 45-59 ans sont la tranche d'âge la plus largement représentée. Une population assez jeune donc qui en outre est particulièrement active. En effet, à Saint-Egrève, le taux de chômage s'avère plutôt bas puisque seuls 6,9% de ses habitants fréquentent Pôle Emploi, contre 9,7% pour l'ensemble des Français. Et bonne nou-

velle pour ceux qui travaillent puisque chaque année les foyers saint-égrévois déclarent un peu plus de 30 190€ de revenus net. Une somme là aussi supérieure à la moyenne nationale. En terme d'habitat, au niveau local les maisons individuelles sont bien représentées et comptent pour 38,1% des 6 988 logements bâtis sur Saint-Egrève, une représentation en augmentation par rapport à 2009.

En résumé, le Saint-Egrévois standard serait donc une Saint-Egrévoise d'âge moyen, propriétaire de son appartement dans lequel elle vit en couple et avec ses enfants. Active et diplômée de l'enseignement supérieur long, elle gagne mieux sa vie que la moyenne des Français mais regrette de devoir faire des trajets quotidiens pour aller travailler dans une autre commune... ■

POURQUOI ? : connaître finement la structure de la population d'une ville est déterminant pour la vie de la collectivité puisque c'est notamment en fonction des populations que sont distribuées les dotations publiques et qu'est fixé le nombre de conseillers municipaux...

Zapping du mois

JANVIER

Mardi
23



RECENSEMENT : la campagne annuelle se poursuit à Saint-Egrève jusqu'au 24 février. Les personnes recensées sont dans l'obligation de répondre. En savoir + : www.le-recensement-et-moi.fr

Champaviotte du futur

L'aménageur European Home et son cabinet d'architectes Isis ont animé un atelier pour réfléchir aux aménagements de la voie qui devrait prochainement desservir 219 nouveaux logements dans le quartier. Petits immeubles collectifs en R+1 ou R+4 et maisons individuelles devraient être construits sur 32 000 m² de terrain rue de l'Isère (au dessus de la voie ferrée). Place des modes actifs, végétalisation, intégration au quartier de Champaviotte ont été au programme de ce temps de travail dont les résultats seront évoqués lors d'une réunion publique de présentation organisée en mairie le 13 février à 18h30.

Vie scolaire

Nouvelle jeunesse pour l'école Barnave

2018 va être marquée par la rénovation en profondeur du groupe scolaire Barnave. Projet de mandat, la réfection totale de l'école va ainsi conclure un vaste programme municipal d'amélioration des conditions de travail des enfants et des équipes enseignantes. **Explications.**

Depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans la rénovation de ses équipements scolaires afin d'en assurer l'accessibilité et d'en améliorer les caractéristiques thermiques et fonctionnelles. Dès le mois de juillet prochain, c'est au tour du groupe scolaire Barnave de profiter des travaux nécessaires à lui donner une nouvelle jeunesse. Et pour l'occasion, la Ville a vu les choses en grand puisque les



La réhabilitation de l'école Barnave sera le plus gros chantier entrepris sur les bâtiments scolaires de la Ville depuis quelques années

1 432 m² de l'élémentaire et les 1 041 m² de la maternelle vont être totalement réhabilités. Un projet dont le coût final devrait s'élever à 3 300 000 d'euros.

Projet ambitieux

En ce qui concerne les travaux, on peut dire bien des choses en somme et en faire un catalogue exhaustif semble ici impossible. Mais en guise d'inventaire à la Prévert, il est possible d'évoquer les mises aux normes d'accessibilité et de sécurité, l'amélioration énergétique et celle du confort des usagers, la résolution des problèmes de

vétusté des locaux, la réfection de l'étanchéité, des façades dégradées, des fissures, de la corrosion, de l'humidité... En outre des améliorations seront réalisées en prenant en compte les besoins organisationnels et pédagogiques des équipes enseignantes et d'animation. "En résumé, on conserve la structure mais on change entièrement l'enveloppe extérieure" synthétise Benjamin Coiffard, adjoint en charge des travaux qui en profite pour indiquer que "Nous avons opté pour cette solution de rénovation afin de conserver les 2 500 m² de surface

de ces deux bâtiments. Pour des raisons techniques, une démolition reconstruction du site nous aurait contraints à reconstruire une école plus petite". ■

(3 300 000 €

C'est le budget qui sera consacré à la réhabilitation du groupe scolaire Barnave.

ZOOM SUR... L'ÉCOLE EN CHIFFRES

256 enfants, 161 enfants répartis en 6 classes élémentaires et 95 enfants partagés entre les 4 classes maternelles, 10 salles en élémentaire (construite en 1970), 6 salles en maternelle (construite en 1972), 2 dortoirs, 2 salles polyvalentes (une grande et une petite), 2 cours de récréation, 2 bureaux pour les directeurs, 4 locaux pour les équipes.

Des améliorations énergétiques de qualité

Le volet économie d'énergie est assurément l'un des points forts du projet de réhabilitation de l'école Barnave. Pour "réparer" les dysfonctionnements relevés lors d'un diagnostic énergétique réalisé en 2013, il est notamment prévu de réaliser une isolation thermique des toits terrasses, remplacer les menuiseries, mettre en place une isolation par l'extérieur et une nouvelle chaudière haute performance, développer un système de ventilation simple flux modulé... ■

Pratique

Le chantier de réhabilitation de l'école Barnave se décomposera en trois phases distinctes. Durant la première, de juillet 2018 à février 2019, les travaux se concentreront sur le bâtiment de l'élémentaire qui fait face au terrain de sport. Puis, de mars à août 2019, la deuxième phase concernera plus particulièrement la partie centrale de l'équipement qui sera à terme affecté à l'accueil périscolaire. Les travaux se termineront ensuite, lors d'une troisième et dernière phase, programmée de septembre 2019 à juillet 2020 sur le bâtiment de l'école maternelle.

A noter : pour accueillir temporairement les enfants dont les classes seront en cours de rénovation, la Ville va installer des bâtiments modulaires en face de l'entrée principale de l'élémentaire.



dossier

30 km/h

C'est la vitesse de référence sur l'ensemble des voiries de la Métropole apaisée. A titre exceptionnel, quelques routes structurantes sont encore limitées à 50 km/h. TOUS les utilisateurs sans exception sont tenus de respecter ces limitations.



70 km

C'est approximativement la distance de voirie qui parcourt Saint-Egrève et qui est partagée par différents types d'utilisateurs.



10 000

C'est le nombre de codes de la rue distribués sur le territoire de l'agglomération. Disponible en mairie, il est aussi téléchargeable sur le site de la Métro.



Circulation

Code de la

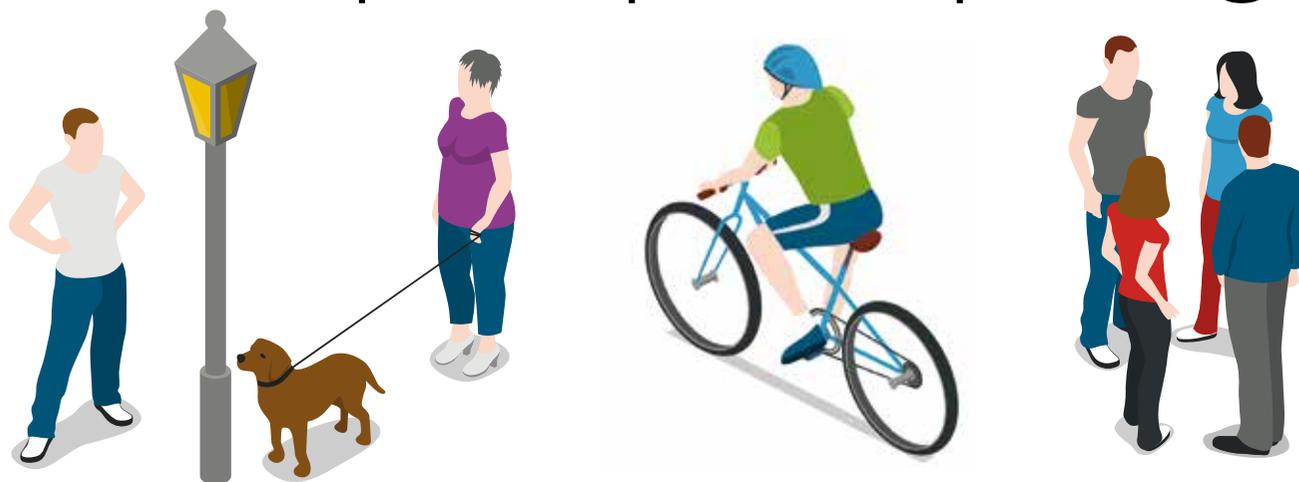
Contrairement à une croyance populaire largement répandue, la "loi de la rue" n'existe pas. Il y a bien un code de la route, que tous les utilisateurs des voiries doivent connaître et respecter à la lettre, mais il y a aussi un ensemble de règles moins formelles qui permettent de mieux partager les voies de circulation entre chaque utilisateur. Bienveillance, bienveillance et attention sont en résumé les piliers de cette façon d'envisager le partage de l'espace public pour que chacun puisse l'utiliser en toute sécurité. Explications.

sommaire du dossier

- page 13
Code de la rue : l'espace public partagé
3 questions à Pascal de Filippis
- page 14-15
Pense-bête pour partager la rue



La rue : l'espace public partagé !



Lancée en janvier 2016 dans neuf villes dont Saint-Egrève et consolidée par la suite avec l'implication de 43 communes sur 49, la Métropole apaisée comprend un ensemble de mesures destinées à mieux partager les voiries entre les différents utilisateurs. La transformation du territoire en une grande zone 30 a pour objet de redistribuer plus équitablement les cartes entre les différents mode de transport et faciliter la cohabitation harmonieuse des uns et des autres en modifiant

les usages. Mais les (mauvaises) habitudes ont souvent la peau dure et il n'est pas toujours évident de s'adapter à ce nouveau style de vie qui a changé la donne. Depuis 2015, nous vivons dans une "métropole apaisée", mais pour remobiliser un peu les habitants, la Métropole a décidé de relancer une campagne à destination de tous les usagers des chaussées et des trottoirs. Le "code de la rue" est disponible dans les mairies de l'agglomération et les maisons des habitants grenobloises.

Multimodal

Si monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les utilisateurs des rues saint-égrévoises sont souvent amenés à pratiquer le transport multimodal le plus naturellement du monde. "Tour à tour automobiliste, cycliste, utilisateur des transports en commun ou piéton. Tout cela parfois même dans une seule journée, nos pratiques et notre point de vue sur les voiries sont amenés à changer. Nous devons donc apprendre à adapter notre comportement et à accepter le fait que les

automobilistes ne sont pas tous des fous de vitesse, les cyclistes des imprudents, les motards des dangers publics et les piétons des obstacles" explique Pascal de Filippis, conseiller municipal en charge de la tranquillité publique qui rappelle qu'à Saint-Egrève, "nous souhaitons que chaque utilisateur des chaussées soit traité équitablement et puisse s'y déplacer de manière sécurisée". ■

questions à :

3 Pascal DE FILIPPIS



Conseiller municipal en charge de la tranquillité publique

Qu'est-ce que c'est qu'un code de la rue ?

C'est un document pédagogique, un bon moyen de rappeler à chacun que nous sommes tous tour à tour amené à être cycliste, automobiliste ou piéton. Mais que quelle que soit la façon dont on utilise la rue, celle-ci ne nous appartient pas. On la partage avec tous les autres utilisateurs et au-delà des règles du code de la route, nous devons penser à avoir une attitude citoyenne et bienveillante à tout moment.

Pourquoi s'engager dans cette démarche ?

Tout d'abord parce que c'est dans l'ADN de Saint-Egrève que d'assurer la promotion d'une ville où il fait bon vivre. Cela passe notamment par la sécurité de tous les utilisateurs des rues. Notre propos n'est pas de stigmatiser l'un ni de favoriser l'autre. Si nous avons fait en sorte que ceux qui utilisent les modes de déplacements actifs comme le vélo disposent d'équipements sécurisés de qualité, nous avons aussi souhaité faire en sorte que les automobilistes puissent se déplacer de manière fluide, se garer facilement. Je rappelle d'ailleurs qu'ici nous n'avons pas souhaité développer le stationnement payant ni augmenter le prix des amendes de stationnement.

Concrètement à quoi sert ce code ?

L'objectif est de susciter de petites prises de conscience qui participent à améliorer le quotidien de tous. Il vient soutenir les dispositions légales qui s'appliquent à chacun. Par exemple tout le monde le sait : il est interdit d'utiliser son téléphone au volant. Pour les piétons, cet interdit n'existe pas. Pour autant, mieux vaut éviter d'envoyer des textos en marchant et surtout en traversant. C'est une question de bon sens mais qui mérite d'être régulièrement rappelée. Le code de la rue nous rappelle qu'on n'est pas seul et qu'en adoptant des comportements simples, on peut tous participer à améliorer la sécurité de chacun.

Pense-bête pour partager la rue

Saint-Egrève le journal vous propose un petit pense bête non exhaustif pour assurer une bonne cohabitation entre les usagers de la voirie.



Les voitures peuvent franchir une ligne blanche pour doubler un vélo (décret du 23 septembre 2015). La distance de sécurité est de 1m en agglomération.



Stationner sur un trottoir, une bande ou piste cyclable, ou une traversée piétonne est interdit. Une infraction dont l'amende est à 135€.



Les cyclistes n'ont pas le droit de prendre les rues en sens interdit à contresens (sauf mention contraire comme dans la rue de Saint-Robert). Ils doivent respecter le sens de la circulation sur la RD 1075. Ils doivent aussi rouler à droite sur les pistes cyclables.

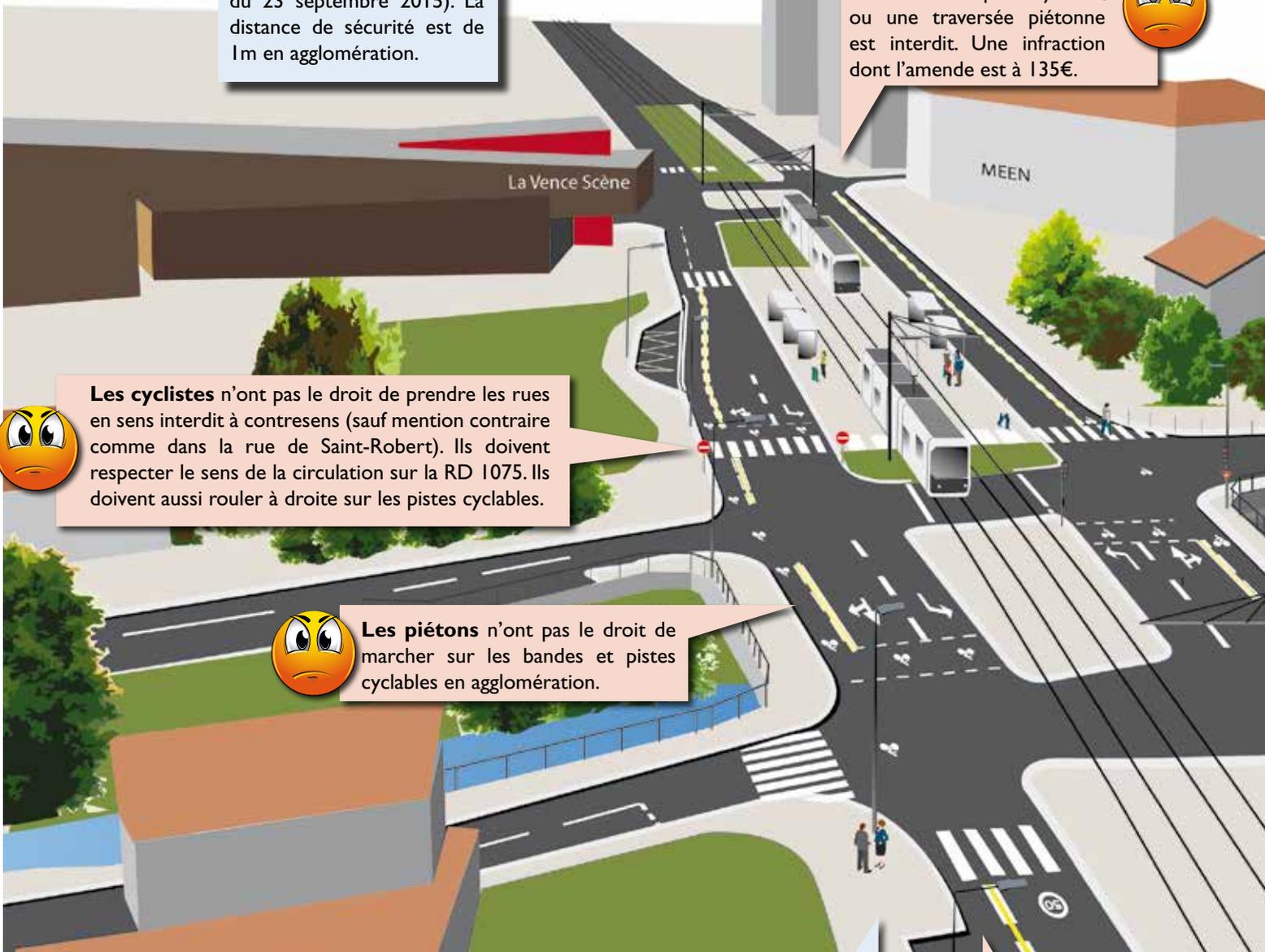


Les piétons n'ont pas le droit de marcher sur les bandes et pistes cyclables en agglomération.



Les piétons doivent marcher sur les trottoirs et les accotements praticables quand ils existent qui leurs sont exclusivement réservés.

Les deux-roues motorisés absolue de circuler sur les aménagements réservés aux piétons y compris sur les passerelles.



EN SAVOIR +

Pour tout apprendre ou réapprendre toutes les subtilités qui régissent l'utilisation des voiries, voici une sélection de sites qui permettent de faire le tour de la question du code de la route et du code de la rue.



www.securite-routiere.gouv.fr/
connaître-les-regles/la-route-la-
rue/le-code-de-la-rue2



www.preventionroutiere.asso.fr



https://eleve.codesrousseau.fr/
vues/acces_eleve/demo/voiture/

et pour les plus jeunes

www.preventionroutiere.asso.fr/a-lecole/



Les cyclistes n'ont pas le droit de rouler sur les trottoirs, les contrevenants encourtent une amende de 22€. **Une dérogation à cette règle existe pour les enfants de moins de huit ans.**

En zone 30, le piéton est toujours prioritaire quand il traverse, même "hors des clous".



En présence du panneau "cédez le passage" cycliste, les vélos sont autorisés à franchir le feu au rouge, en laissant la priorité aux autres usagers, y compris les piétons.



En tournant à droite l'automobiliste perd la priorité sur les cyclistes circulant sur la bande cyclable (et même sur la chaussée).



ont l'interdiction
aménagements cyclables,





A vous de voir : la culture dans tous ses états

Qu'est-ce qui pour la troisième année consécutive secoue la culture et mêle dans un seul et même programme éclectique et festif le cinéma et le spectacle vivant ? A vous de voir bien sûr ! Le point sur l'édition 2018 des rencontres cinématographiques de Saint-Egrève qui se déroulent du 9 au 14 février à La Vence Scène.

Durant six jours, du 9 au 14 février, le service culturel, le Pôle Jeunesse, la bibliothèque, L'Unisson et les associations culturelles s'allient pour œuvrer de conserve à la mise en place d'une troisième édition d'"A vous de voir", les rencontres cinématographiques de Saint-Egrève. A cette occasion, les spectateurs sont invités à investir les deux salles de cinéma de la commune pour en prendre plein les yeux ! Fidèle à une formule qui a fait ses preuves lors des éditions précédentes, cette année encore ce sont quelques 34 films dont 10 avant-premières qui sont au programme de l'événement.

Cinéma à l'honneur

Rencontres cinématographiques obligent, c'est donc le 7^e art qui doit occuper le devant de la scène tout au long de ces six

jours. Il faut dire qu'avec environ six longs métrages quotidiens, il y a de quoi faire. Et d'ailleurs cette année, la diversité des genres proposés permet des soirées thématiques. Ainsi, en guise d'ouverture seuls les braves pourront survivre à la soirée de l'Horreur durant laquelle "*Insidious : la dernière clef*" et "*Verónica*" mettront les spectateurs à rude épreuve ! Autre rendez-vous thématique, plus bucolique celui-là, la soirée ciné-montage et tartiflette qui propose non seulement de découvrir "*Everest Green*" et "*Citadel*", mais aussi de déguster une tartiflette des familles entre

Choc des cultures

Tout au long de ces rencontres cinématographiques, d'innombrables partenaires participent à l'animation des séances et

invitent à des spectacles en lien ou non avec les films sélectionnés ! Que ce soient des artistes professionnels comme La compagnie des Gentils qui donne "*Le Grand Jeu de l'Ouie*", ou amateurs comme le combo jazz de L'Unisson, ou les interventions théâtrales d'associations comme Rouge Banane c'est aussi une foule de spectacles vivants qui sont proposés avant ou après les films.

Et bien plus encore

En marge de la programmation proprement dite, une foule d'événements ponctue encore les rencontres. Outre, les classiques mais passionnantes rencontres avec un intervenant, un réalisateur ou simplement avec les autres spectateurs, l'espace convivialité est animé par des associations locales. L'occasion de rafraîchir le public tout au long de ces six jours tandis que l'expo/quizz de Haut en couleur fait chauffer leurs neurones. La ludothèque de l'Association Familiale organise le mercredi un festival de jeux et animations pour tous. De son côté, le Pôle Jeunesse propose "*Attention, ça tourne !*", un stage cinéma pour les 12-15 ans dans le cadre du

dispositif Passeurs d'images durant lequel les participants réaliseront un court-métrage (inscription au 04 76 56 59 80). Et parce qu'on peut aussi regarder le cinéma avec les oreilles, l'Association Familiale organise "*A fond la Radio!*" un stage pour s'initier au reportage web radio (inscriptions : 04 76 75 27 57). Les enfants sont toujours bien accueillis à Saint-Egrève, des animations spécialement conçues à leur intention comme les ciné p'tit déj et des séances animées sont mises en place ponctuellement... Bref, on va se régaler. Ah oui, en parlant de cela, il y a aussi des Instants gourmands et des dégustations prévus chaque jour ! Bon plan : pour savoir au jour le jour ce qui se passe à La Vence Scène durant A vous de voir, il y a bien sûr les médias municipaux (www.saint-egreve.fr, facebook, twitter, les journaux électroniques d'information...) mais on parle aussi des rencontres sur France Bleue Isère, partenaire de l'événement dans "*ça bouge en Isère*" à 6h50 et à 18h avec "*Le café des artistes*". ■

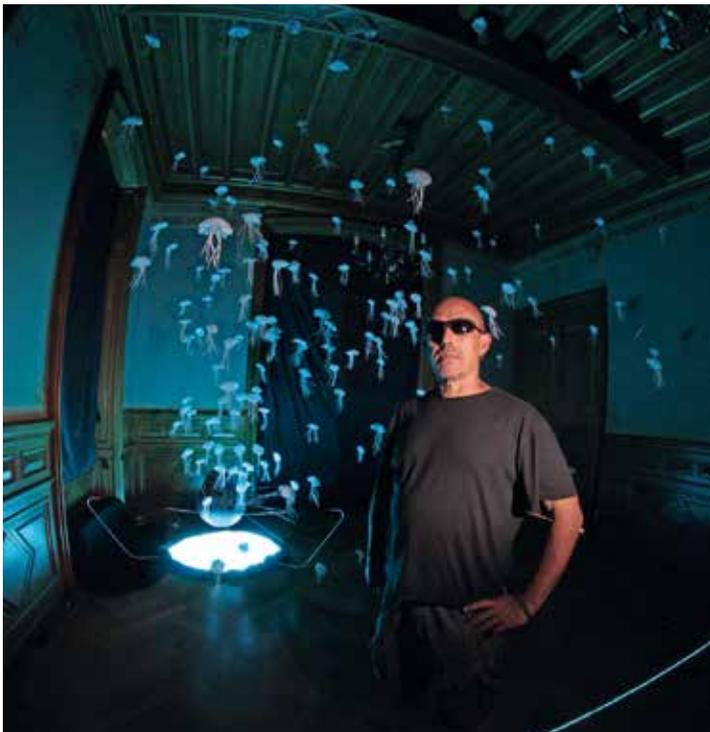
En savoir + :

04 76 56 53 18,
culturel@mairie-st-egreve.fr
www.lavencescene.saint-egreve.fr

Ciné tchi tcha !

Un prix du meilleur film jeune public des Rencontres sera remis par un jury composé de dix jeunes saint-égrévois. Ils décerneront leur trophée le 14 février à 14h avant la séance de "*Belle et Sébastien*". Ce choix se fera entre "*Agatha, ma voisine détective*", "*Cro Man*", "*Croc-blanc*", "*Le voyage de Ricky*", "*La princesse des glaces*", "*Cadet d'eau douce*", "*Belle et Sébastien 3*", "*Rita et Crocodile*", "*Le roi et l'oiseau*", "*Coco*" et "*Pat et Mat déménagent !*" Le reste du programme pour les plus grands est détaillé en page 19.

Eric Margery, sans frontières



En mars prochain, les salons du Château Borel accueillent l'installation "Border [Frontière]" d'Eric Margery. Le plasticien grenoblois, spécialiste des performances et de l'éphémère, est de retour à l'hôtel de ville après un premier passage avec son œuvre aérienne "Μέδουσα" et ses étonnantes méduses aux tentacules flottantes. Pour "Border [Frontière]", exposition unique créée spécialement pour le Château Borel, l'artiste a conçu des œuvres magistrales réalisées à partir de béton, d'acier et de papier. Le travail d'Eric Margery est à découvrir du 1^{er} au 11 mars le jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 14h à 17h15, ainsi que le samedi et le dimanche de 14h à 17h30. ■

En savoir + : www.ericmargery.fr ou 04 76 56 53 18

RESERVATIONS : Les C'Rockeuses du Gîte le Vieux Manoir de Saint E Olympia reviennent à La Vence Scène le 10 mars prochain. Pour ne pas prendre un coup de sang en trouvant porte close, mieux vaut réserver dès maintenant : 06 17 32 61 36 | jc.lafran@gmail.com

Grenier des Scouts

En prévision de leur traditionnel "grenier", qui doit se dérouler les 25 et 26 mai prochains à Grenoble, la section saint-égrévoise des scouts et guides de France propose de se rendre chez les particuliers jusqu'au 6 mai 2018 pour collecter différents objets. Bibelots, petits meubles, tableaux, vélos, luminaires, jouets en bon état, vaisselle, petit électroménager, antiquités qui encombrant souvent les caves et les garages, sont les bienvenus. Attention : les scouts n'enlèvent pas les livres, vêtements, skis, matelas, appareils électroménagers endommagés ni les gros meubles...

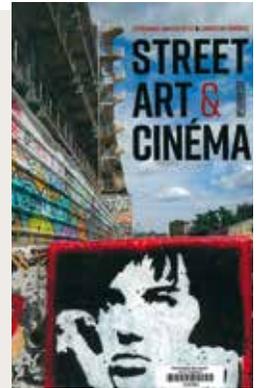
En savoir + : 07 67 53 45 35, greniersgdf2018@gmail.com.

le temps de lire

Secteur **ADULTE**

Street art & Cinéma de Stéphanie Martin Petit et Christian Omodeo chez Pyramyd éditions

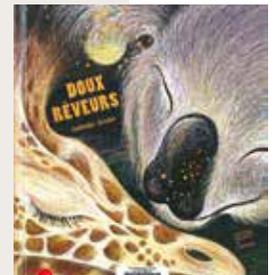
Quand le septième art descend dans la rue, cela donne un très beau livre sur l'histoire du cinéma et sur la représentation du septième art par de nombreux artistes de rue à travers différentes techniques.



Secteur **JEUNESSE**

Doux rêveurs d'Isabelle Simler aux éditions Courtes et longues.

Ce très bel album fait voyager ses lecteurs avec les animaux du monde. De la baleine à bosse au hérisson, du lapin à la girafe sans oublier le koala et l'hirondelle, chacun a sa manière de rêver illustrée par Isabelle Simler nous plonge. Mais également par la poésie de ses petits textes à chuchoter à l'oreille des petits comme des grands.



Ateliers contemporains



Les ateliers en spectacle à La Vence Scène (archive)

La Troup'ment, le théâtre du Risque, s'est fait un nom dans le domaine exigeant du théâtre dit contemporain. Explorant des textes souvent originaux, jouant à réinventer des grands classiques en en bouleversant les codes, en recherche permanente de nouveaux modes d'expressions scéniques, ce collectif d'artistes né à Saint-Egrève poursuit sa voie sans jamais concéder à la facilité. Pour transmettre ce virus, la structure emmenée par Sébas-

tien Geraci organise des ateliers théâtre pour les plus jeunes. A La Vence Scène, les adolescents s'initient donc au théâtre en explorant diverses techniques sous la houlette des comédiens de la troupe qui les invitent à sortir de leur zone de confort. D'expériences en expériences, ces ateliers ont emmenés les jeunes sur les planches de La Vence Scène et jusqu'à Telsiai en Lituanie où ils ont participé à un festival international de théâtre amateur... Pas mal ! ■

En savoir + : 06 31 40 54 84

www.facebook.com/leregrouperment

LA VENCE SCENE

Vendredi 9 février à 20h

Le Grand Jeu de l'Ouïe

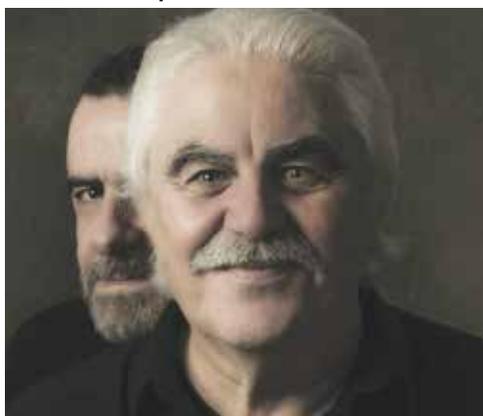


Attention, dans le cadre d' "A Vous de Voir", la Compagnie des Gentils revient à La Vence Scène. Et ils sont toujours aussi sympas ! Cette fois-ci, c'est un spectacle cabaret couplé à un "blind test" poético-musical qu'ils apportent dans leur musette. Les trublions embarquent leur public dans une soirée pleine de chansons

et de surprises et testent les connaissances musicales cinématographiques des uns et des autres dans un improbable blind-test. Sur la scène transformée en un joyeux plateau de jeu, un pianiste et trois comédiens-chanteurs essaieront, avec humour, de faire découvrir près de 120 films ! ■

Mardi 27 février à 20h

Pourquoi ? Parce que !



La Comédie du Dauphiné fait halte à Saint-Egrève pour donner la suite de "Négociant en vain", "Manger pour ne rien dire" et plus récemment... "Morceaux de choix". Pour l'occasion, Serge Papagalli partage la scène avec son camarade Stéphane Czopek qui devrait participer au monologue du voisin moustachu pour en faire un dialogue. "Pourquoi ? Parce que !" se fait fort de répondre à toutes les interrogations souvent angoissantes que chacun se pose parfois. Rien que ça ! ■

En savoir + :
www.papagalli.fr / spectacle complet.

Vendredi 2 mars à 20h

L'odeur des arbres

Fidèle en amours Le Théâtre du Risque / la Compagnie La Troup'ment, revient une quatrième fois sur un texte de Koffi Kwahulé pour conter le retour de Shaine dans sa ville natale, après plusieurs années d'absence et de fuite. Elle revient mue par la nécessité de connaître les circonstances de la mort de son père. Mais sa fratrie, comme cette terre d'enfance, s'est transformée, modernisée et lui est devenue hostile. Sur fond d'industrialisation massive du continent africain, Koffi Kwahulé adapte librement les grands thèmes de la tragédie, faisant de son héroïne une Antigone contemporaine dans les ruines d'une cité antique... ■

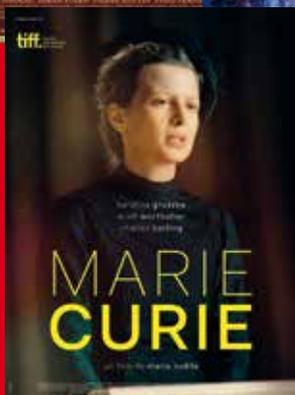
En savoir + : www.facebook.com/latroupment



Du 9 au 14 février

A vous de Voir

Les troisièmes Rencontres cinématographiques de Saint-Egrève se déroulent une fois de plus à La Vence Scène où 34 films dont 10 avant-premières et un nombre incalculable de manifestations, d'animations, et d'événements de toutes sortes ponctuent ces six jours de fête. Voir aussi en page 16.



Le saviez-vous?

Tout au long de l'année, les écoliers saint-égrévois sont conviés par La Vence Scène à emporter "des films dans (leur) cartable"... En effet, Saint-Egrève s'engage également dans le champ du cinéma en temps scolaire en participant aux dispositifs "Ecole et cinéma", "Collège au cinéma" et "Lycéens et apprentis au cinéma" et en proposant aux enseignants une programmation à destination des élèves à chaque rentrée de septembre.

web+



l'agenda du 9 au 27 février

VENDREDI 9 FÉVRIER

Loto du club des Mails à l'espace Visancourt. 14h. En savoir + : 06 89 10 94 32.

SAMEDI 10 FÉVRIER

Handball, l'équipe N3 de l'USSE reçoit Firminy à la halle Jean Balestas. 20h45.

DU 10 AU 26 FÉVRIER

Vacances scolaires.

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Sortie à La Rosière/La Thuille avec la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 8 février à 20h30 au Foyer des Brieux.

DU 12 AU 16 FÉVRIER

Tennis, stage proposé aux 7-17 ans par l'USSE. En savoir + : 07 81 50 08 68.

MERCREDI 14 FÉVRIER

Loto du club des Bonnais à la MSF. 14h.

DIMANCHE 18 FÉVRIER

Sortie à l'Espace Diamant par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 15 février à 20h30 au Foyer des Brieux.



DU 19 AU 23 FÉVRIER

Tennis, stage proposé aux 7-17 ans par l'USSE. En savoir + : 07 81 50 08 68.

DU 20 AU 22 FÉVRIER

Stage numérique "Fabriquez un petit jeu vidéo avec Scratch" à la Bibliothèque Barnave. De 14h à 16h.

MARDI 27 FÉVRIER

Humour, "Pourquoi ? Parce que !" par Serge Papagali et la Compagnie du Dauphiné à La Vence Scène. 20h.

LA VENCE SCÈNE cinéma

► **Paddington 2**

Le 16 février à 14h30 ; le 20 fév. à 14h.

► **Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre**

Le 15 février à 14h et 16h ; le 16 fév. à 18h30 et 20h30 ; le 17 fév. à 14h, 18h et 20h ; le 18 fév. à 14h et 16h ; le 19 fév. à 14h et 16h ; le 20 fév. à 18h15 et 20h30.

► **La douleur**

Le 15 février à 18h ; le 16 fév. à 20h30 ; le 17 fév. à 17h30 ; le 18 fév. à 18h ; le 20 fév. à 14h.

► **Le voyage de Ricky**

Le 15 février à 17h30 ; le 16 fév. à 14h ; le 17 fév. à 16h ; le 19 fév. à 14h ; le 20 fév. à 16h30.

► **Rita et Crocodile**

Le 15 février à 16h30 ; le 16 fév. à 16h30 ; le 18 fév. à 16h30.

► **Cinquante nuances plus claires** (-12 ans)

Le 15 février à 20h30 ; le 16 fév. à 18h ; le 19 fév. à 18h ; le 20 fév. à 18h30.

► **Le Labyrinthe : le remède mortel**

Le 15 février à 13h45 ; le 16 fév. à 15h45 ; le 17 fév. à 14h30 ; le 18 fév. à 14h ; le 19 fév. à 20h ; le 20 fév. à 16h.

► **L'insulte** (VOSTF)

Le 15 février à 20h30 ; le 18 fév. à 20h30 ; le 19 fév. à 16h.

► **Une saison en France**

Le 17 février à 20h30 ; le 19 fév. à 20h30.

► **Marie Curie**

Le 18 février à 18h30 ; le 20 fév. à 20h30.

► **Fortunata** (VOSTF)

Le 18 février à 20h30 ; le 19 fév. à 18h30.

"A vous de voir" Les rencontres cinématographiques de Saint-Egrève



Vendredi 9 février

19h Accueil musical Combo jazz de L'Unisson

19h Soirée de l'Horreur : "Insidious : la dernière clé", "Verónica", entracte pizza party

20h Spectacle le Grand Jeu de L'Ouïe par La Cie Des Gentils, Cabaret, Blind test poético-musical

Samedi 10 février

14h "Les Tuche 3", animation chansons

15h "Agatha, ma voisine détective", animation "Code secret"

16h "Cro Man"

16h30 "L'Apparition", avant-première, animation chant lyrique

17h45 "Zéro Phyto 100% Bio", échanges d'expérience

19h30 Soirée ciné-montagne : "Everest Green", "Citadel" première mondiale, avant-premières, entracte tartiflette et vin blanc

20h30 "Le 15:17 pour Paris" [VOSTF]

Dimanche 11 février

10h30 "La clef des terroirs", dégustation de vin

10h30 "Croc-blanc", avant-première, animation masque de loup

14h "Cro Man", animation "Cro Man à modeler"

14h "Les Tuche 3"

16h "Le voyage de Ricky"

16h "Marie Curie", animation théâtre

18h "Wonder Wheel" [VOSTF], animation musicale

18h "Lignes de partage", avant-première, animation lectures et rencontre réalisateur

20h30 "Wajib" [VOSTF], avant-première, échanges avec l'association France Palestine Solidarité

20h30 "Gaspard va au mariage"

Lundi 12 février

10h "La princesse des glaces", avant-première, animation danse et "Couronne des glaces"

10h30 "Le voyage de Ricky", P'tit déj offert avant la séance

14h "Cadet d'eau douce", animation cirque "cascades de film"

14h "Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre", avant-première, thé offert après la séance

16h "Cro Man"

16h "Wonder Wheel" [VOSTF], tea time, atelier de conversation anglaise

18h "Jusqu'à la garde"

18h "Les Tuche 3"

20h "Une saison en France"

20h Soirée "Cap au large" spectacle capoeira "A viagem do encontro" et film "L'enfant de Goa" [VOSTF], entracte de cachorro quente (hot-dog brésilien)

Mardi 13 février

10h30 "Rita et Crocodile", animation dessin

10h30 "Cro Man"

14h "Le Roi et l'oiseau", animation conte

15h "Marie Curie"

16h "Le voyage de Ricky", animation jeux et coloriages

17h30 "Fortunata" [VOSTF], atelier de conversation italienne et dégustation

18h "Une saison en France"

19h30 Accueil musical par Couleurs Jazz Vocal

20h30 "Le Retour du Héros", avant-première, animation danse

20h30 "Wonder Wheel" [VOSTF]

Mercredi 14 février

10h30 "Coco", animation danse mexicaine

10h30 "Pat et Mat déménagent !", animation coloriages et bricolages

14h "Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre", quizz musical

14h "Cro Man"

16h "Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre"

17h "La douleur", quizz musical

18h "Oh Lucy !" [VOSTF], dégustation de moshis

20h "Padmavati" [VOSTF], animation danse et entracte gourmand

20h30 "Chien", avant-première

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-16h30.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30

Médiation : **04 76 56 53 00**

Edouard Tournier, conciliateur de Justice.

Sur RDV en mairie.

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**

4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,

jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30

régie assainissement **04 76 59 58 17**

Eau potable : permanence le 3^e jeudi du mois de 13h30 à 17h. Pas de permanence le mercredi 18 janvier 2018

• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 03 au 09/02 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 10 au 16/02 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

Rue du Moulin, Le Fontanil

Du 17 au 23/02 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 24/02 au 02/03 : pharmacie Prédieu, **04 76 75 31 67**

48 quater route de Grenoble

Du 03 au 09/03 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre commercial "La Pinéa"

Du 10 au 16/03 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

**NOUVEAU
ST-ÉGRÈVE
EN PLEINE NATURE...**

Un rêve de tranquillité
s'offre à vous !

SAINT-ÉGRÈVE
Naturéo

Un emplacement privilégié
à La Monta, un «village»
en lisière de Saint-Égrève

T2 à partir de **139.000 €***

T3 à partir de **167.500 €***

T4 à partir de **243.500 €***

T5 à partir de **299.000 €***

www.isalis-immo.fr

04 76 86 63 78

Un programme signé

expression politique

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Rythmes scolaires : il a fallu choisir

En laissant la "liberté" aux communes de choisir entre 4 ou 5 matinées de travail, l'État a voulu permettre aux collectivités qui n'étaient pas en mesure d'appliquer la réforme de 2013 d'en sortir. Pour mémoire, c'est seulement entre 2008 et 2013 que les petits Français ont connu une exception en travaillant 4 jours.

Certaines petites communes, ou des plus grandes mais dans des situations financières difficiles, ne proposaient pas toujours des activités péri-éducatives de qualité aux enfants. A partir de là, le bénéfice chrono-biologique reconnu pour 5 matinées de travail pouvait être mis à mal.

A Saint-Egrève, la municipalité s'est interrogée pour savoir si l'offre proposée aux enfants au sein des groupes scolaires était satisfaisante. Il en ressort que les 5 matinées permettent de proposer des activités diverses et à un rythme adapté aux familles, après que la ville a travaillé en amont avec les parents d'élèves pour améliorer l'offre initiale.

Pour choisir entre 4 ou 5 matinées, l'ensemble de la municipalité a pesé plusieurs facteurs : l'existence d'une offre de qualité à Saint-Egrève, le rythme bénéfique de travail avec 5 matinées, reconnu par la communauté pédagogique, et bien sûr l'avis des parents d'élèves. Ces derniers ont ainsi été réunis lors d'une rencontre en mairie en fin d'année. Des échanges ont également eu lieu avec les élus au travers notamment des conseils d'écoles. De plus, des consultations organisées spontanément par les parents d'élèves ont permis de dégager des tendances variables selon les écoles.

C'est à partir des trois éléments (consultations, notamment lors des conseils d'école du 1^{er} trimestre, rythmes chrono-biologiques et organisation qualitative) que les élus ont débattu de l'apprentissage et de l'intérêt de l'enfant. Ils ont alors donné leur conclusion comme demandé par l'Éducation Nationale. Celle-ci a été de ne pas demander de dérogation pour un retour à 4 jours d'école. Cela a certes un coût pour la ville, de l'ordre de 300 000€ par an, mais l'intérêt de l'enfant reste la priorité.

Pascal de Filippis,
Président de PSE

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Les 7 élus d'opposition ont rédigé une nouvelle tribune commune. La forme de trois pavés et signatures séparés nous est imposée. Il faut donc lire les 3 dans l'ordre pour recomposer cette tribune.

1^{ère} partie

Il y a déjà un an, nous avons alerté les Saint-Egrévois sur la politique d'urbanisme déséquilibrée conduite par la majorité actuelle. A l'heure où s'élabore le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), il est plus que jamais important de veiller à ce que l'espace disponible sur la commune soit utilisé à bon escient. Certes, la compétence urbanisme a été transférée à la Métropole, mais la commune doit être porteuse d'une vision, partagée avec les habitants, du devenir des différents quartiers. C'est un préalable indispensable. Ce regard vers l'avenir prendra en compte la vie future des habitants : lieux de vie, de rencontre, de pratiques sportives et culturelles, besoins en matière de services, d'espaces verts, d'emploi et de déplacement, ... Notre ville devient plus dense, gardons-la bien verte et aérée ! Préservons et développons les espaces verts. Le PLU actuel prévoit au moins 30% d'espaces verts dans tous les projets en incluant des parkings enherbés qui souvent ne le resteront pas et des toits végétalisés utiles certes, mais qu'on ne voit que du ciel. D'où cette impression de béton ! C'est 30% de vrais espaces verts que le nouveau PLUI doit imposer. De plus, l'implantation des immeubles doit prévoir une bande verte plantée pour les séparer de la rue et de la vue des passants.

A l'inverse du PLU actuel qui permet de construire...

H. BELRHALI, F. CHARAVIN, JM. PUECH



Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté



2^{ème} partie

.../... des immeubles partout, le futur PLUI doit identifier des secteurs à préserver en fonction de critères liés à leur contexte: intérêt patrimonial, morphologie urbaine, corridors écologiques, distance par rapport au tram. Pour une ville où il fait bon vivre, il s'agit de végétaliser et de développer de nouveaux espaces paysagers : espaces publics, jardins communautaires, en récupérant par exemple les délaissés (carrefour Bd Jomardière/rue C. Brenier, maison Fagot à La Monta, friche Vicat, autour de la Gare, ...).

La continuité des espaces verts constitue une trame verte qui permet aux plantes et aux animaux de vivre et de se déplacer, c'est essentiel pour la biodiversité. Les zones humides doivent être sanctuarisées et préservées de toute construction. En ce qui concerne les zones commerciales gourmandes en surfaces au sol, une importante réflexion est à mener en limitant les espaces construits et les parkings au sol pour favoriser les espaces naturels paysagers. Même si l'aménagement de ces zones est une compétence métropolitaine, la Ville a son mot à dire. Dans la nouvelle ère des mobilités douces, la marche à pied redevient un mode de transport. Alors, recréons des chemins piétons agréables et continus dans la ville, propices à la promenade et à nos trajets quotidiens. Vence, Biolle et Isère, canal des usiniers, les bords de l'eau sont très présents à Saint-Egrève, mettons les en valeur ! Quelle ville voulons-nous ? Pour quels habitants ? Une ville où il fait bon vivre, une ville où les enfants des Saint-Egrévois peuvent, s'ils le souhaitent, trouver leur premier logement, une ville ...

LAMADIEU, E.BRUYANT, B.RUEF

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

3^{ème} partie

... solidaire qui se donne les moyens d'accueillir de nouveaux habitants. C'est à partir de ces choix que doit se décliner la politique d'urbanisme et de logement. Préserver d'indispensables espaces verts et, dans le même temps, construire de nouveaux logements peut paraître contradictoire et demande de penser la ville autrement. Puisque les m² constructibles sont rares, il ne faut pas les gaspiller dans des projets inadaptés et trop chers.

Laisser les seuls promoteurs privés intervenir au coup par coup, sans vision globale du devenir des quartiers, ne peut que faire flamber le prix des terrains et rendre encore plus difficile la réalisation de projets de logements pour les ménages des catégories moyennes ou modestes. Créons les opportunités pour que les bailleurs sociaux construisent des logements locatifs et en accession sociale à la propriété. Ils ont fait la preuve de leur capacité à innover sur les questions énergétiques en particulier. Ils ont la préoccupation de la gestion future des logements qu'ils construisent et apportent la plus grande vigilance à la qualité de leurs prestations. La collectivité doit être actrice de la mise en œuvre du PLUI :

en permettant à des projets de logements abordables de voir le jour, en incitant à la réhabilitation du parc existant, en revitalisant les quartiers anciens. C'est en intervenant sur tous ces axes que l'offre correspondra à la demande. Ces réflexions, nos trois groupes les ont menées pour alimenter le débat sur le futur PLUI. Nous vous engageons à donner votre avis sur le site de La Métro, dans l'espace dédié à la concertation.

Sylvie GUINAND





D. BAPST Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant
Paiement adapté*

☎ **04 76 75 61 18** danybapst@hotmail.fr
Centre commercial Les Charmettes



Entreprises et particuliers

**Bois de chauffage
& Bois d'allumage**

Buches de bois compressées (jour, nuit)

Entretien d'espaces verts

Tonte, taille de haies
Débroussaillage, élagage
Evacuation de déchets végétaux

Contact : Stéphane Vallier - Tél. 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr email : alpesbois38@gmail.com

color'i

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: 06 70 86 92 05

Nouveau Magasin

BAROISconcept

BAROISconcept
3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure

atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

GROUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



| | | |
|-----------------------------|--|---|
| EXCLUSIVITÉ LOCATION | SAINT-EGREVE 9 rue Riff Tronchard  <p>Studette meublée 14,33 m², 2^e ét. TBE. Chauff + eau ch et fr collectifs. Loyer 330 € + ch. 22 €. FA 187 € dont EDL 43 €. Caution 660 €. Dispo de suite. DPE : E.</p> | VOREPPE 14 rue Pogniente  <p>1 P+C 34 m² 1^{er} ét. Calme. Chauff ind élec. Loyer 355 € + ch. 10 €. FA 360 € dont EDL 90 €. Caution 355 €. Dispo de suite. DPE : C.</p> |
| | ECHIROLLES 6 rue de la Buclée  <p>3 P+C 63,23 m², 1^{er} ét. BE. Chauff ind. gaz. Terrasse, garage. Loyer 710 € + ch. 50 € (eau fr. comprise). FA 710 € dont EDL 160 €. Caution 710 €. Dispo de suite. DPE : C.</p> | VOREPPE 446 rue du Boutet  <p>2 P+C 48 m² Terras. + jardin priv. au rdc. Calme et verdoyant. Loyer 601 € + ch. 10 €. FA 600 € dont EDL 130 €. Caution 601 €. Dispo de suite. DPE : D</p> |

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**

Dernière disponibilité
 Votre résidence à Saint-Egrève

THEMIS

T2 de 46m² : 123 000€* (lot A205)

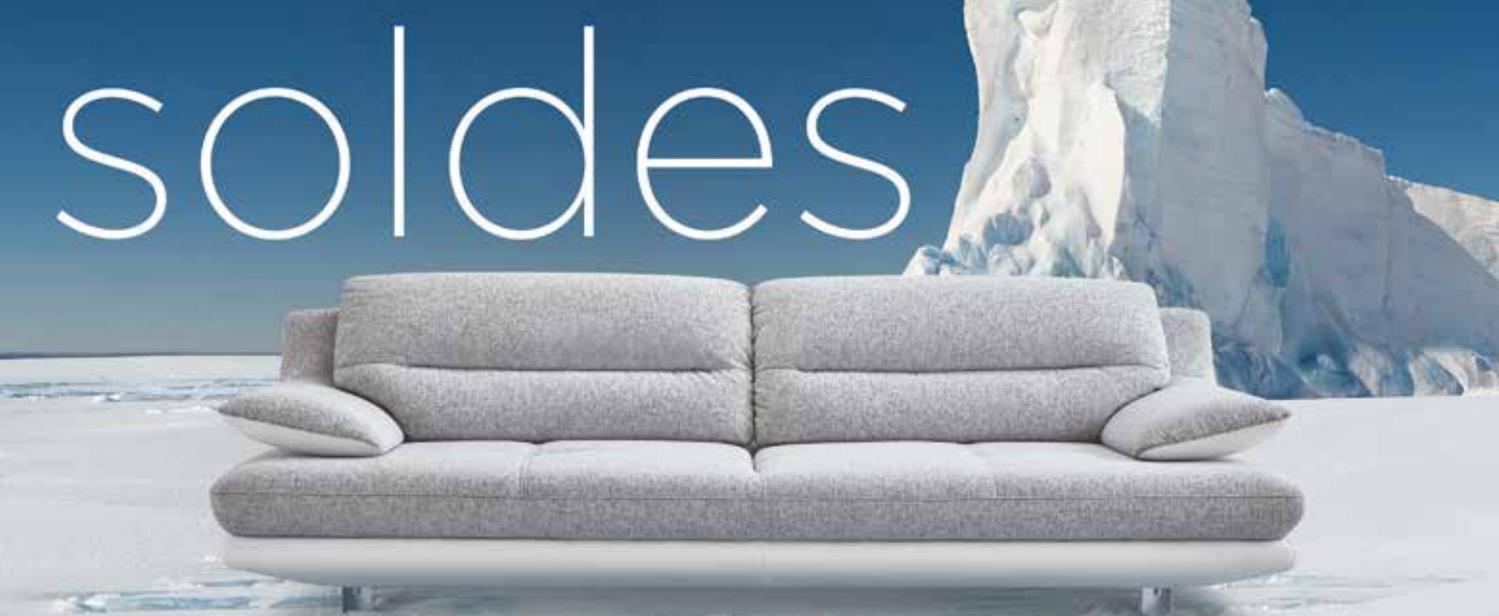


49, avenue de la Monta

www.sdaccess.fr
 Tél. 04 81 97 45 00
 34, avenue de Grugliasco
 BP 128 - 38130 Échirolles

SDaccess
 L'accession à votre mesure

soldes



jusqu'à **-50%**

MOBILIER DESIGN & DÉCORATION

yvrai | AVENUE DE L'ÎLE BRUNE | **SAINT EGREVE** | **XXL maison**

Photos non contractuelles. Sauf erreurs typographiques. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours, valable dans les magasins participants à l'opération, sur les produits signalés en magasin par un étiquetage spécifique, selon les périodes légales publiées au Journal Officiel. Magasin indépendant, membre du réseau XXL.